

OFFICE DE TOURISME GRANVILLE

TERRE ET MER

COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS VERBAL – SÉANCE DU 2 mai 2023

Le Comité de Direction de l'EPIC, Office de Tourisme Granville Terre et Mer, légalement convoqué, s'est réuni en visioconférence, le mardi 11 avril 2023 à 18h, sous la Présidence de Mme Annaïg LE JOSSIC.

Présents en qualité de titulaire : Mme FAGNEN Gaëlle, Mr PEYRE Michel, Mme LE JOSSIC Annaïg, Mr BRIERE Alain, Mme HERSENT Catherine, Mme COUPEL-BEAUFILS Valérie, Mr PAYEN Jean-Paul, Mr BENA Olivier, Mr BAILLEUL Hugo et Mr BELGHAZI Rodolphe.

Présents en qualité de suppléant participant au vote : Mr JULIENNE Jean-Marc en remplacement de Mr SORRE Stéphane, Mr LETENNEUR Philippe en remplacement de Mr NAVARRET Alain, Mr LECUREUIL Daniel en remplacement de Mme MARGUERITE-BARBEITO Françoise, Mme GATE Sylvie en remplacement de Mme GRANDET Florence, Mr SOUDRY Thierry en remplacement de Mr CLERAUX Sylvain.

Présents en qualité de suppléant ne participant pas au vote :

Absents titulaires excusés : Mr SORRE Stéphane, Mr NAVARRET Alain, Mme GRANDET Florence, Mme MARGUERITE-BARBEITO Françoise, Mme BABILONI Eloïse, Mr ROBAEY Olivier, Mr CLERAUX Sylvain, Mme RICHART Brigitte et Mr BETTON Pierre.

Absents suppléants excusés : Mme MIGNOT Laurence, Mr DESQUESNES Philippe, Mr DURIER Jérémy, Mr LERIQUIER Rémi, Mme GOUJAT Florence, Mme JULIEN-FARCIS Sophie, Mr MANSOUR Miloud, Mme DIODATI Estelle, Mr HULINE Marc, Mme FOUCHE Marie, Mr MARTIN Sylvain, Mr GIRON Cédric, Mme BEQUIER Estelle Mme JULIENNE Antonina.

Date de convocation : 19 avril 2023

Le nombre de membres en exercice étant de 15, les membres présents forment la majorité.

Secrétaire de séance : Gaëlle FAGNEN

La Présidente, Mme LE JOSSIC ouvre la séance à 13h135 avec 15 membres présents dont 15 votants.

La Présidente annonce l'ordre du jour. N'ayant pas le quorum lors du Comité de Direction du 11 avril dernier, la Présidente indique que les délibérations concernant les corrections sur le compte de gestion 2022, le compte administratif 22 et le Budget supplémentaire 2023 peuvent être présentées aujourd'hui.

Délibération n°2023-11

Correction Approbation du compte administratif 2022

Le compte administratif a été approuvé avec une erreur de reprise de montant de résultat antérieur reporté. Ainsi un écart de 11 147.59 € a été constaté.

Il convient de rectifier le compte administratif avec le montant repris soit 399 167.16€ en résultat antérieur reporté à la section fonctionnement et non 410 315.05 €

Bilan compte administratif 2022 :

Budget Principal	Résultats 2022
Section de Fonctionnement	
• Résultat antérieur reporté	+399 167,46 €
• Résultat exercice 2022	-132 981,99 €
• Résultat de clôture 2022	+ 266 185,47 €
Section d'investissement	
• Résultat antérieur reporté	- 13 175,19 €
• Résultat exercice 2022	+ 4 679,93 €
• Solde de clôture 2022	- 8 495,26 €
• Restes à réaliser	- 42 723 €
• Besoin de financement (si négatif) ou excédent de financement (si positif)	-51 218,26 €
RESULTAT GLOBAL	+ 214 967,21 €

Le résultat de fonctionnement est de + 266 185,47 € et le besoin de financement de la section d'investissement est de -51 218,26 €

Ce qui fait un résultat global de l'exercice 2022 de + 214 697,21 € et non 226 114.80 €

Il convient que le Comité de Direction arrête ce compte administratif 2022.

Madame La Présidente demande l'avis du Comité de Direction

Annexe 2 : Compte administratif 2022

Madame La Présidente demande l'avis du Comité de Direction,

Le Comité de direction, par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

DECIDE

- **D'APPROUVER** la correction de l'approbation du compte administratif 2022
- **DE DONNER** tous pouvoirs à la directrice pour l'exécution de la présente délibération

Délibération n°2023-12

Correction Affectation de résultats 2022

Madame La Présidente rappelle à l'assemblée les résultats figurant aux comptes administratifs de l'exercice 2022 de l'Office de Tourisme Intercommunal Granville Terre et Mer qui s'établissent ainsi :

Affectation du résultat de l'exercice 2022 :

Budget Principal	Résultats 2022
Section de Fonctionnement	
▪ Résultat antérieur reporté	+399 167,46 €
▪ Résultat exercice 2022	-132 981,99 €
▪ Résultat de clôture 2022	+ 266 185,47 €
Section d'Investissement	
▪ Résultat antérieur reporté	- 13 175,19 €
▪ Résultat exercice 2022	+ 4 679,93 €
▪ Solde d'exécution 2022	- 8 495,26 €
▪ Restes à réaliser	- 42 723 €
▪ Besoin de financement (si négatif) ou excédent de financement (si positif)	-51 218,26 €
RESULTAT GLOBAL	+ 214 967,21 €

Selon les règles de la comptabilité publique applicables, l'excédent de fonctionnement doit servir en priorité à couvrir le déficit d'investissement, restes à réaliser inclus.

Concrètement, la reprise du résultat 2022 au budget supplémentaire 2023 s'effectue de la façon suivante :

- L'excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2022, soit + 266 185,47 € est affecté pour 51 218,26 € en recette d'investissement au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » afin de couvrir en priorité le déficit d'investissement. Le reliquat de + 214 967,21 € est affecté en recette de fonctionnement au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

Vu les résultats de clôture constatés au vote du compte administratif 2022,

Madame La Présidente demande l'avis du Comité de Direction,

Le Comité de direction, par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

DECIDE

- **D'APPROUVER** la correction de l'affectation de résultats 2022
- **DE DONNER** tous pouvoirs à la directrice pour l'exécution de la présente délibération
-

A la clôture des comptes 2022, après affectation du résultat, il est ressorti un solde de fonctionnement positif de 214 967,21 euros. Ce résultat peut être réparti sur le budget de l'année suivante.

Il est proposé au Comité de direction de le répartir de la façon ci-après :

SECTION FONCTIONNEMENT- DÉPENSES ET RECETTES					
DÉPENSES					
CHAPITRE	COMPTE	DESIGNATION	BP 2023	BS 2023	Alloué 2023
011	604	ETUDES ET PRESTATION	121 000	+96 860.80	217 860.80
	6063	FOURNITURES ENTRETIENS ET PETIT EQUIPEMENT	6 200	-300	5 900
	6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	9 200	-2 000	7 200
	607	ACHAT DE MARCHANDISE	16 500	+3 000	19 500
	6156	MAINTENANCE	23 620	+20 204	43 824
	6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 000	+60 250	62 250
	6233	FOIRES ET EXPOSITION		+1 500	1 500
	6236	CATALOGUE ET IMPRESSION	54 500	+13 500	68 000
	6251	VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	10 500	+6 000	16 500
	6257	RÉCEPTIONS	2 500	+10 000	12 500
	6261	FRAIS AFFRANCHISSEMENT	10 000	-500	9 500
	6281	CONCOURS DIVERS	4 600	+500	5 100
012	6411	SALAIRE ET CHARGES SOCIALES	622 500	+52 852.41	675 532.41
067	6711	INTERETS ET PENALITES		+500	500
		TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	1 336 706	+262 367.21	1 599 073.21

RECETTES					
CHAPITRE	COMPTE	DESIGNATION	BP 2023	BS 2023	Alloué 2023
70	706	PRESTATIONS DE SERVICES	65 000	+47 400	112 400
002	002	EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE (affectation du résultat)		+214 967.21	226 114.80
		TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 336 706	+262 367.21	1 599 073.21

SECTION D'INVESTISSEMENT- DÉPENSES ET RECETTES					
DÉPENSES					
CHAPITRE	COMPTE	DESIGNATION	BP 2023	BS 2023	Alloué 2023
20	2051 rar	RESTES A REALISER LOGICIEL		+70 000	70 000
001	001	RESULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ		8 495.26	8 495.26
		TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	55 886	78 495.26	134 381.26

RECETTES					
CHAPITRE	COMPTE	DESIGNATION	BP 2023	BS 2023	Alloué 2023
13	1317 rar	BUDGET COMMUNAUTAIRE FDS STRUCTURELS		+27 277	27 277
10	1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		+51 218.26	51 218.26
		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	55 886	78 495.26	134 381.26

Annexe 3 : Budget supplémentaire 2023

Madame La Présidente demande l'avis du Comité de Direction,

Le Comité de direction, par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

DECIDE

- **D'APPROUVER** la correction du budget supplémentaire 2023
- **DE DONNER** tous pouvoirs à la directrice pour l'exécution de la présente délibération

La Présidente remercie les membres présents pour leur engagement puis lève la séance.

Fin de séance 14h00.

**Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture et Publication
Le 02/05/2023**

**Fait et délibéré à Granville,
Le 02/05/2023**



**La Présidente de l'EPIC
Annaïg LE JOSSIC**



**Le secrétaire de séance
Gaëlle FAGNEN**